



## Les Services Publics et l'Europe

L'Europe connaît-elle les Services Publics ?  
Le traité de Rome  
La Commission Européenne  
Le Service Universel  
Les Services Publics en Europe  
Le référendum sur le traité constitutionnel européen

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

1



## L'Europe connaît-elle les Services Publics ?

- Le Conseil d'État, qui n'est pas a priori une instance de la subversion internationale, a fait un rapport public en 1994 sur la question de l'Europe et des services publics.
- Voilà comment commence ce rapport : "L'Europe n'instruit pas le procès du ou des services publics, elle fait pire : elle ignore la notion de services publics et leur existence même".
- Que trouve-t-on dans le traité de Maastricht (1992) sur le service public ? Rien. Le mot même de service public y est inconnu.
- Que trouve-t-on dans le traité institutif immédiatement antérieur, l'Acte Unique ? Rien

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

2



## Le traité de Rome

- Qu'est-ce qu'il y a dans le Traité de Rome (1957) sur les questions de service public ? Une seule disposition : l'article 77 qui fait expressément mention du vocable "service public" comme par inadvertance. Cela concerne uniquement le domaine des transports :
- "Sont compatibles avec le présent traité les aides financières publiques qui correspondent au remboursement de certaines servitudes inhérentes à la notion de service public".

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

3



## Le traité de Rome (suite)

- l'article 222 qui dit : "Le présent traité ne préjuge en rien le système de propriété dans les États membres". Ce qui veut dire en clair que les entreprises publiques sont concernées par les logiques du droit de la concurrence du Traité de Rome au même titre que les entreprises privées.
- Mais surtout, la disposition centrale c'est l'article 90, §2 et §3, qui est relatif à ce que nous appellerions les services publics et qu'il appelle : "Les services d'intérêt économique général".

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

4



## Le traité de Rome (suite)

- En résumé, dans le traité de Rome :
- 1° Les services d'intérêt économique général sont concernés par les règles de la concurrence, c'est-à-dire que ces services obéissent à toutes les règles du droit de la concurrence posées par la Traité de Rome.
- 2° Il y a dérogation aux principes dans les cas où l'application des principes de concurrence priverait en droit ou en fait ces services de la possibilité de remplir effectivement leur mission.
- 3° En aucun cas ces hypothèses ne doivent contrarier l'intérêt communautaire.

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

5



## La Commission Européenne

- Et depuis des années, la Commission Européenne a édicté toute une série de directives sur trois terrains : l'énergie, les transports, la communication :
- ce sont toutes des directives de dérégulation, de dérégulation, c'est-à-dire d'introduction massive de logiques de droit de la concurrence, et qui débouchent sur le "le service universel", qui est la dénomination donnée par la Commission pour désigner une nouvelle conception des services publics.

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

6



## Le Service Universel

- Qu'est-ce que ce "service universel" ? C'est un service public minimal. Il est dit : "Service de base". Il est même dit parfois dans plusieurs directives : "Prestations minimales".
- Le postulat est très clair : l'ensemble des activités sociales doit être organisé selon une logique de concurrence, une logique marchande.
- Mais un certain nombre de gens ne pourront pas suivre le peloton du commerce, il faudra instituer pour eux une voiture-balai, qui sera ce "service universel".

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

7



## Le Service Universel (suite)

- La logique du "service public à la française" veut que vous soyez traités dans les mêmes conditions quelles que soient votre situation et votre solvabilité : par exemple, l'hôpital public ne vous soigne pas en fonction de vos capacités contributives.
- Avec la conception européenne du service universel, on revient à une logique de l'indigence où le service public ne concerne que ceux qui ne peuvent pas être dans le droit commun. La Commission définira ce qui relèvera du service universel ou ce qui relèvera de la régulation marchande ordinaire.

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

8



## Les Services Publics en Europe

- l'exceptionnalité française vient du politique, de la revendication politique et philosophique selon lesquelles les questions de service public relèvent d'un débat sur les formes d'organisation politique de la société, d'un débat proprement sociétal.
- Les autres européens ont fait en quelque sorte du service public comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, c'est-à-dire qu'ils ont mis en place des activités d'intérêt public ou d'intérêt général sans leur coller le discours qui est le nôtre.
- Dans la plupart des pays européens les services publics existent dans les grandes activités comparables.

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

9



## Les Services Publics en Europe (suite)

- En Allemagne et en Italie, il n'y a pas de droit administratif, pas de statut des fonctionnaires
- Mais il y a une gestion publique de certains services par des entreprises publiques
- En Angleterre, la santé est complètement publique alors que de nombreux services publics ont été privatisés par Margaret Thatcher

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

10



## Les Services Publics en Europe (suite)

- l'Europe ne s'est pas construite comme un projet de fédération ou de confédération d'États qui allait répercuter ses structures dans un nouvel État qui aurait été l'Europe.
- La logique de l'Europe a été initialement une conception strictement libérale, une Europe strictement marchande. Et l'Europe a été constituée parce qu'elle correspondait à l'appétit d'un certain nombre de grands intérêts marchands.
- Le processus dit de déterritorialisation correspond seulement aux exigences actuelles du capitalisme, à l'impérieuse circulation des capitaux, des marchandises, des services et des travailleurs.

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

11



## Les Services Publics en Europe (suite)

- Il n'y a donc pas de fatalité à ce que les services publics se délitent ou se dissolvent dans l'Europe.
- Il aurait pu y avoir une construction européenne qui aurait proposé une harmonisation des politiques nationales :
  - Cela se serait traduite par l'interconnexion des réseaux et la création de grands services publics européens.
- Un exemple particulier : la gestion de l'eau
- Dans la plupart des pays européens, la gestion privée y est de 0%, alors qu'en France elle est de 78% (chiffres 1997)

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

12



### Le référendum sur le traité constitutionnel européen (mai 2005)

- Art. II.96. : "Accès aux services d'intérêt économique général"

- "L'Union reconnaît et respecte l'accès aux services d'intérêt économique général tel qu'il est prévu par les législations et pratiques nationales, conformément à la constitution (...)"
- le terme service public n'est pas utilisé. Il est remplacé par le terme de service d'intérêt économique général (SIEG) qui est soi-disant l'équivalent, en langage européen, de service public
- Art. III.166. :
- "2. Les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général sont soumises aux dispositions de la constitution, notamment aux règles de concurrence".

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

13



### Le référendum sur le traité constitutionnel européen (suite)

- Art. III.167. :

- "Sauf dérogations prévues par la constitution, sont incompatibles avec le marché intérieur, dans la mesure où elles affectent les échanges entre les États membres, les aides accordées par les États membres ou au moyen de ressources d'État sous quelque forme que ce soit qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises".
- La constitution prend le soin d'interdire le financement public d'entreprises sauf dérogations. Il ne faut pas fausser voire même menacer de fausser la sacro-sainte concurrence.

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

14



### Conclusion

- L'Europe et les services publics, ce n'est pas le grand amour...

24/11/2005

FSU : les services publics  
demain...

15